

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

**Procès verbal** de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 24 février 2015 à 21h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers MM Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Mme Sylvie Laurain, MM Michel Morin et Ghislain Provost.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture
2. Avis de motion du règlement 466 décrétant des dépenses en immobilisation
3. Levée de l'assemblée

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**2015-02-073** Il est proposé par M. Michel Bonneville et appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une séance extraordinaire soit ouverte à 21h00 et que ceux-ci renoncent à l'avis de convocation écrite. **ADOPTÉE.**

**2. AVIS DE MOTION – RÉGL. 466 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION**

**Monsieur Michel Morin conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour décréter des dépenses en immobilisations et autorisant un emprunt de 80 000.00\$**

**3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2015-02-074** Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée. **ADOPTÉE.**

---

Martin Thibert,  
Maire

---

Manon Donais,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière